



AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉMOLITION 124, PLACE MERCURE

PRENEZ AVIS que le comité de démolition de la Ville de Candiac étudiera, le **28 janvier 2026 à 18 h 30**, lors d'une séance qui aura lieu dans la salle du conseil de l'hôtel de ville, situé au 100, boulevard Montcalm Nord, Candiac, Québec, une demande de démolition pour le bâtiment situé au **124, place Mercure**, dans la zone H-125.

Toute personne intéressée peut se présenter à cette séance afin de se faire entendre par le comité relativement à cette demande.

Toute personne qui veut s'opposer à la démolition doit, dans les dix (10) jours de la publication du présent avis, soit au plus tard le 15 janvier 2026, faire connaître, par écrit, son opposition motivée à la soussignée au 100, boulevard Montcalm Nord, Candiac, Québec, J5R 3L8 ou par courriel à greffe@candiac.ca.

Candiac, le 5 janvier 2026

Linda Chau, avocate
Greffière adjointe et directrice adjointe
Services juridiques